



VELODROME DE COMMERCY



Règlement des épreuves du Championnat Inter régions NORD-EST sur Piste

Organisation Comité Meuse

Vélodrome de Commercy – 21 mai 2018

Engagement par internet uniquement (Pas d'engagés sur place)

Les titres de Champion Inter-Région du Nord Est sont attribués sur un omnium , par catégories :

- Championne inter-région Nord-Est Féminines minime cadette (200m lancé + poursuite + Scratch + Course aux points)
- Champion inter-région Nord-Est Cadet (200 m lancé + Course aux points + Poursuite + Elimination)
- Championne inter-région Nord-Est féminine Junior Senior (200 m lancé + Course aux points + Poursuite + Scratch)
- Champion inter-région Nord-Est Junior (200 m lancé + Course aux points + Poursuite + Elimination)
- Champion inter-région Nord-Est Senior (200 m lancé + Course aux points + Poursuite + Elimination)

Les titres de Champion inter-région du Nord Est de l'Américaine sont attribués par catégories :

- Champion inter-région Nord-Est Cadets
- Champion inter-région Nord Est Junior-Senior

Omnium : Attribution des points par épreuve

Les points sont attribués par l'addition des places dans les différentes épreuves. Le premier de l'épreuve marque un point, le deuxième deux points et ainsi de suite. Pour celles regroupant plusieurs catégories, un classement spécifique pour chaque catégorie sera effectué. Le vainqueur est le concurrent totalisant le moins de points. En cas d'égalité de points, c'est d'abord le temps de la poursuite puis le temps du 200 mètres lancés qui serviront à départager les concurrents.

Un titre de Champion(ne) ne peut être attribué que si au moins 3 compétiteurs sont classés. Un maillot de champion(ne) inter-région sera remis à chaque vainqueur.

Les organisateurs, en relation avec le collège des arbitres, pourront supprimer une ou plusieurs épreuves afin de pouvoir terminer ce championnat dans la même journée.

Les courses organisées pour les minimes garçons sont des courses d'attente. Il n'y a donc pas de titre décerné pour cette catégorie

Poursuite :

Les séries de la poursuite seront constituées selon le classement général provisoire à l'issue des deux premières épreuves. Le classement se fait directement au temps. Tout coureur doublé doit continuer pour établir son temps.

Américaine :

Les équipes mixtes sont autorisées. Les coureurs de chaque équipe devront porter le même maillot. Si un club présente plusieurs équipes, il devra prévoir des jeux de maillots différents.

Développements limités :

Féminines Minimes Cadettes ; cadets : 7,01 m

Minimes garçons : 6,71 mètres

Le vélo de piste sera le seul autorisé pour toutes les catégories. Les roues pleines et les roues à bâton sont autorisées pour toutes les catégories qui concourent à un titre de champion inter-régional. Les prolongateurs ou les cintres de chrono sont autorisés pour la poursuite.

Pour tous les autres points non précisés ci-dessus, se reporter à la réglementation fédérale.

Organisation :

Afin d'éviter tout déplacement inutile en raison de conditions météo défavorables, la décision de maintenir ce championnat sera prise le dimanche 20 mai à 13h00. Une permanence téléphonique sera tenu , le dimanche 20 mai, de 13h à 15h au numéro suivant : 06 19 35 81 93.

La date du report de ce championnat est fixée au 7 juillet 2017.

Le comité Meuse proposera des repas à commander à l'avance. Le bon de commande sera disponible sur le site du Comité du Grand-Est.